Vicq sur Mer

17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@ vicq-sur-mer.fr

2026-47

ARRETE TEMPORAIRE DE VOIRIE

REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT

A2026-047

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5210-1 et suivants L. 5214-16 et L. 5214-16

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10

Vu le code pénal et notamment l'article R-610.5

Vu la demande de la Société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES FRANCE, représentée par M. Emmanuel ROHEE, 8 route de Sottevast, ZA d'Armanville, 50700 VALOGNES, pour réaliser de branchement électrique pour ENEDIS, impasse DENNERET, à partir du 5 octobre 2026 et jusqu'à la fin des travaux le 9 octobre 2026 inclus.

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées ;

ARRETE

Article 1 – La Société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES FRANCE, représentée par M. Emmanuel ROHEE, est autorisée à intervenir sur la voie communale impasse DENNERET, à partir du 5 octobre 2026 et jusqu'à la fin des travaux le 9 octobre 2026 inclus pour réaliser des travaux de branchement électrique.

La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit du 19 au 19 bis impasse DENNERET, à partir du 5 octobre 2026 et jusqu'à la fin des travaux le 9 octobre 2026 inclus.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la Société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES FRANCE.

Article 3 – Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification. Dans ce même délai, un recours grâcieux peut être déposé devant l'auteur de l'arrêté. Suivant les cas un recours hiérarchique peut être déposé devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de l'arrêté.

Article 4 – Le responsable de la Société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES France et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 21 septembre 2026

Le Maire,
Valérie MONTRIEUL

MAIRIE DE VICQ-SUR-MER
50 (Manche)


Le Haut Bernard
COTE
TRAVAUX
EVEDÔS
CHAUSSÉE
RETRÉCIE
STATIONNEMENT
INTERDIT
AU DROIT DES TRAVAUX
© 2026 Google

Centre de Valognes - Rue de la Ferme - ZA d'Armanville - 50700 VALOGNES - Tel 02 78 62 69 30

EMETTEUR(S)	
Nom(s)	ROHEE EMMANUEL
Service	Travaux
Tél. (ligne directe)	06 68 20 91 36
Mail	e.rohee@bouygues-es.com
Valognes le :	21/09/2026

DESTINATAIRE(S)	
Nom	MAIRIE Service Technique Voirie
Ville	VICQ SUR MER

OBJET	DEMANDE ARRETE DE CIRCULATION

Madame, Monsieur,

Nous devons réaliser un branchement Enedis sur votre commune

Ces travaux consistent à du terrassement et à un raccordement pour Enedis.

Adresse du chantier 19 impasse DENNERET.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder

Un arrêté de chaussée rétrécie et de stationnement interdit au droit des travaux.

Pour la période du 05 au 09 octobre 2026 inclus.

Cet arrêté sera utilisé ponctuellement sur la période demandée.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement.

Emmanuel **ROHEE**
Direction Infrastructures Extérieures
Direction Régionale Centre-Val de Loire,
Normandie, Hauts-de-France et Ardennes & Marne
+33 (0)6.68.20.91.36| +33 (0)2.78.62.69.30
e.rohee@bouygues-es.com

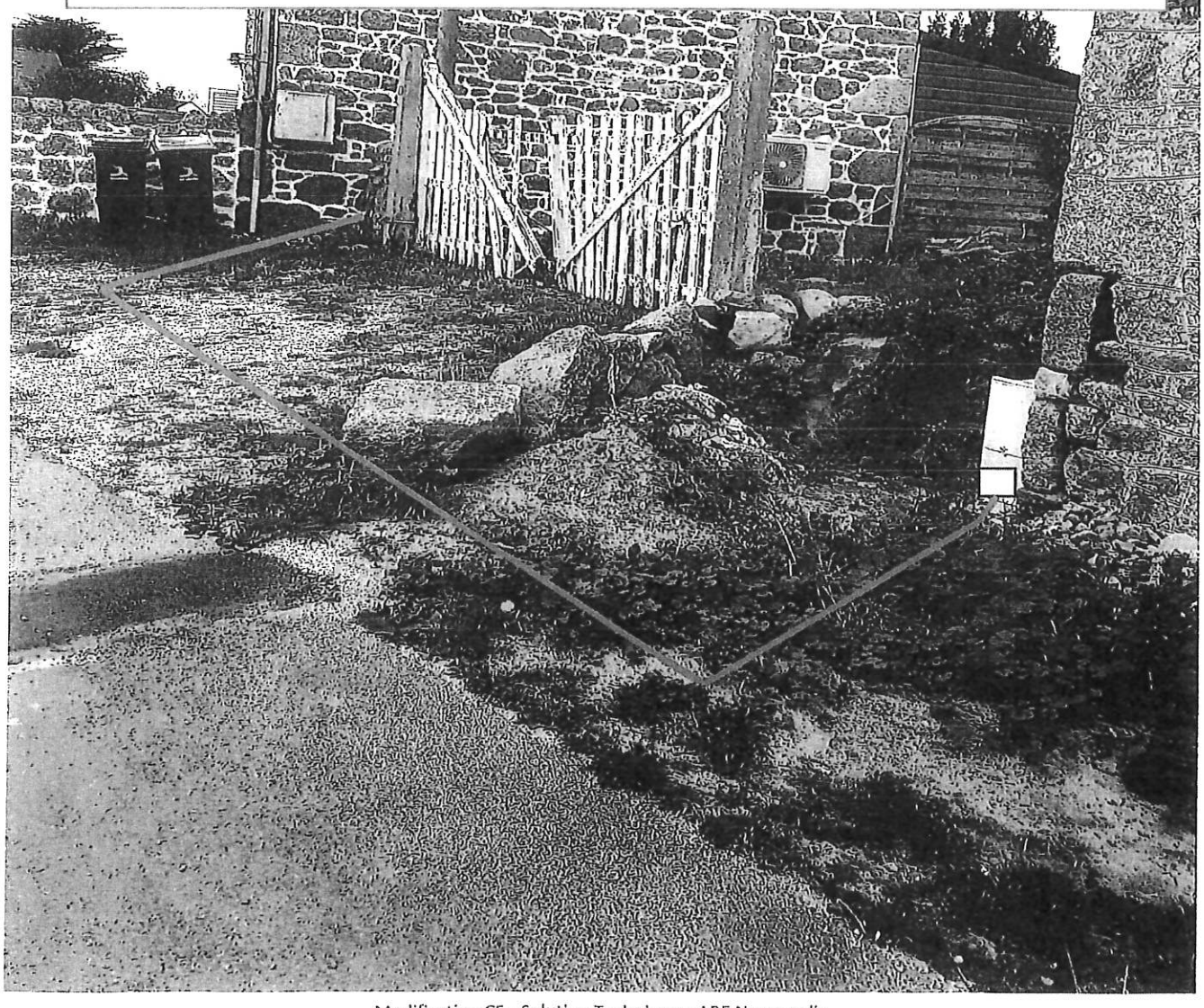
Pensez à l'environnement. N'imprimez ce mail que si nécessaire.

BOUYGUES	Solution Technique	Photos

Les travaux sont sous réserve des autorisations administratives, de passage, et des contraintes techniques. Toute demande de modification de la présente Solution Technique après signature du devis entrainera une reprise d'étude, qui sera facturée, ainsi qu'un réajustement éventuel des délais de réalisation des travaux.

<u>Travaux Enedis:</u>

Faire tranchée entre le coffret du voisin et le coffret encastré par le client (10 M T1) et passer câble 4x35 alu (12 M)
Poser grille de repiquage dans le coffret du voisin, raccorder le coffret sac à dos mono équipée encastré par le client et raccorder à la grille



Google Maps 19 Imp. Denneret

